

# **VILLE DE SAINT-CONSTANT**



**Saint-Constant**

## **RAPPORT ENTOURANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1586-18 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR LA PÉRIODE DU 11 SEPTEMBRE 2019 AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

**Déposé lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2020**

## MISE EN CONTEXTE

Le 15 juin 2017, le gouvernement du Québec adoptait le Projet de loi n°122 - *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (2017, chapitre 13). Parmi les articles prévus à ce projet de loi, les municipalités devaient se doter d'un règlement sur la gestion contractuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de remplacer la politique de gestion contractuelle dont elles s'étaient dotées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010<sup>1</sup>.

Le 18 septembre 2018, le nouveau règlement numéro 1586-18 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant (ci-après « Règlement ») est entré en vigueur. L'adoption de ce nouveau Règlement visait notamment à permettre à la Ville d'octroyer des contrats de gré à gré dont la valeur était égale ou supérieure à 25 000 \$ mais inférieur au seuil décrété par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'obligation de recourir à des demandes de soumission publiques<sup>2</sup>.

En vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le présent rapport présente les principaux éléments entourant l'application du règlement numéro 1586-18 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant, et ce, pour la période allant du 11 septembre 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Rédigé par :

Sophie Parent, M.Sc., PAA, OMA

Chef de division – approvisionnements, Service des affaires juridiques et greffe

---

<sup>1</sup> En vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), suivant la sanction du Projet de loi n°76 – *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux* (2010, chapitre 1).

<sup>2</sup> Au 10 septembre 2019, le seuil est fixé à 101 100,00 \$, tel que décrété par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, suivant la publication du *Règlement décrétant le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, le délai minimal de réception des soumissions et le plafond de la dépense permettant de limiter le territoire de provenance de celles-ci*, tel que publié, le 19 juin 2019, dans la partie 2 de la Gazette officielle du Québec (151<sup>e</sup> année, n°25).

Le 13 août 2020, le seuil a augmenté à 105 700,00 \$, tel que décrété par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, suivant la publication du *Règlement modifiant le Règlement décrétant le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, le délai minimal de réception des soumissions et le plafond de la dépense permettant de limiter le territoire de provenance de celles-ci*, tel que publié, le 29 juillet 2020, dans la partie 2 de la Gazette officielle du Québec (152<sup>e</sup> année, n°31)

## **1. Modifications apportées au Règlement**

Faisant suite aux obligations législatives entourant l'adoption d'un nouveau règlement municipal, le Règlement est entré en vigueur le 18 septembre 2018. Le 25 mars 2019, une modification fut apportée au Règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant, par l'entrée en vigueur du règlement numéro 1605-19<sup>3</sup>.

Le 19 décembre 2019, le règlement numéro 1640-19<sup>4</sup> est entré en vigueur. Celui-ci visait à réviser la procédure mise en place lors de l'octroi d'un contrat de gré à gré d'une valeur égale ou supérieure à 25 000 \$, mais inférieure au seuil décrété par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Dorénavant, il n'est plus nécessaire d'obtenir au préalable l'autorisation du Conseil municipal pour avoir recours à la négociation de gré à gré d'un contrat, retranchant par le fait même les catégories de contrat qui avaient été autorisés. Cependant, le service requérant doit compléter l'annexe 4. *Formulaire – Octroi d'un contrat de gré à gré* de la Politique d'approvisionnement de la Ville et obtenir l'autorisation de la directrice générale (ou en son absence, la directrice générale adjointe) avant de présenter son dossier au Conseil municipal.

## **2. Mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflit d'intérêts**

En janvier 2019, la Division des approvisionnements, en collaboration avec la Direction générale, a obtenu, auprès des divers services de la Ville, les déclarations d'intérêts des fonctionnaires et employés municipaux susceptibles de participer aux processus d'appel d'offres ou aux processus d'octroi de contrat. Ces déclarations d'intérêts furent déposées aux archives de la Ville.

## **3. Mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité d'un processus de demandes de soumission et de la gestion du contrat qui en résulte**

Tous les processus de demandes de soumissions publiques ou demandes de soumissions sur invitation dont la dépense est égale ou supérieure à 25 000 \$ (taxes incluses) furent réalisés par la Division des approvisionnements de la Ville.

Tous les processus d'approvisionnement exigeant la tenue d'un comité de sélection ont été coordonnés par la Division des approvisionnements de la Ville. La directrice générale de la Ville (ou, en l'absence de cette dernière, la directrice générale adjointe) a procédé à la nomination des membres des comités de sélection.

---

<sup>3</sup> Règlement numéro 1605-19 modifiant le règlement numéro 1586-18 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant afin de retirer l'obligation d'avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des offres lors d'un contrat visant des services professionnels dont la dépense est égale ou supérieure à 25 000 \$, mais inférieure au seuil prévu par la Loi.

<sup>4</sup> Règlement numéro 1640-19 modifiant le règlement numéro 1586-18 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant afin de modifier l'attribution des contrats faisant l'objet d'un processus d'octroi de contrat de gré à gré dont la dépense est égale ou supérieure à 25 000,00 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes.

#### 4. Liste des contrats octroyés en vertu des articles 14.3.1 et 14.3.2 du Règlement (du 12 septembre 2019 au 18 décembre 2019)

##### Contrats octroyés en vertu de l'article 14.3.1 du Règlement

Résolution	Titre	Adjudicataire	Montant (taxes incluses)	Nature du contrat	Service requérant
481-10-19	Octroi de contrat de gré à gré – Acquisition, installation, hébergement et soutien technique pour le logiciel « 4DApprov »	Luc Devar, consultant inc.	56 998,85 \$	Logiciels informatiques	Approvisionnements (en collaboration avec Technologies de l'information)

##### Contrats octroyés en vertu de l'article 14.3.2 du Règlement

Résolution	Résolution	Titre	Adjudicataire	Montant (taxes incluses)	Service requérant
440-09-19	440-09-19	Octroi de contrat de gré à gré – Démolition du bâtiment sis au 15, rue Saint-Pierre	Excavation Daniel Oigny & Fils inc.	56 912,63 \$	Services techniques (génie)
371-08-19	441-09-19	Octroi de contrat de gré à gré – Services de démarchage de contrats publicitaires pour des espaces prévus au Complexe aquatique de Saint-Constant	Groupe Perreault Navilon Sports & Divertissement inc.	99 160,19 \$	Direction générale (en collaboration avec le Service des communications)
442-09-19	442-09-19	Octroi de contrat de gré à gré – Services professionnels – Coordination de la mise en service en tant qu'autorité de mise en service et de demandes d'appuis financiers concernant le Complexe aquatique de Saint-Constant	Systèmes Énergie TST inc.	99 384,39\$	Direction générale
443-09-19	443-09-19	Octroi d'un contrat de gré à gré – Fourniture et livraison d'un deuxième camion de déneigement usagé et de ses accessoires – 2019TP22-CGG	Station Service Lajeunesse & Robichaud inc.	36 677,03 \$	Services techniques (travaux publics)
444-09-19	482-10-19	Demande d'octroi de contrat de gré à gré – Installation d'un nouveau panneau électronique double-face sur la rue Saint-Pierre et relocalisation de l'actuel vers la montée Lasaline	Enseignes Ste-Marie (Flash Néon inc.)	94 427-82 \$	Technologies de l'information
445-09-19	543-11-19	Demande d'octroi de contrat de gré à gré – Ajout de deux nouvelles zones d'éclairage extérieures – mise en lumière	Senterre entrepreneur général inc.	97 843,73 \$	Technologies de l'information
468-10-19	468-10-19	Octroi d'un contrat de gré à gré – Pavage des accotements sur une partie de la montée Saint-Régis (entre l'autoroute 730 et la rue Sainte-Catherine) – 2019GÉ44	Les Pavages M.C.M. inc.	86 093,28 \$	Services techniques (génie)

**Contrats octroyés en vertu de l'article 14.3.2 du Règlement (suite)**

Résolution	Résolution	Titre	Adjudicataire	Montant (taxes incluses)	Service requérant
469-10-19	469-10-19	Octroi d'un contrat de gré à gré – Adhésion à une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail	Groupe conseil NOVO SST inc.	81 000,00 \$	Ressources humaines
470-10-19	470-10-19	Octroi de contrat – Fourniture et livraison d'une (1) souffleuse de déneigement de marque VOHL usagée et de ses accessoires – 2019TP23	Harding Equipment inc.	71 859,38 \$	Services techniques (travaux publics)
471-10-19	471-10-19	Octroi de contrat – Location de deux (2) chargeurs sur roues de déneigement et de ses accessoires – 2019TP24	Matériaux paysagers Savaria ltée	40 356,23 \$	Services techniques (travaux publics)
480-10-19	480-10-19	Octroi de contrat de gré à gré – Réhabilitation ponctuelle de l'égout sanitaire sur la rue Sainte-Catherine (entre les rues Saint-Charles et Longtin) – 2019GÉ43	CGI Environnement	39 919,32 \$	Services techniques (génie)
485-10-19	485-10-19	Octroi de contrat de gré à gré – Location de deux (2) niveleuses de déneigement et de ses accessoires – 2019TP25	Location D'Angelo inc.	100 545,64 \$	Services techniques (travaux publics)
515-10-19	515-10-19	Octroi de contrat de gré à gré – Location d'une déneigeuse	J.A. Larue inc.	20 350,58 \$	Services techniques (travaux publics)
520-11-19	520-11-19	Octroi de contrat de gré à gré – Achat d'un véhicule électrique dans le cadre du projet SAUVÉR Québec – Version 2	Kia Chambly (4486404 Canada inc.)	34 787,00 \$	Communications
521-11-19	521-11-19	Octroi de contrat de gré à gré – Fourniture et livraison d'un camion 10 roues de déneigement usagé et de ses accessoires – 2019TP26	9105-4866 Québec inc.	48 289,50 \$	Services techniques (travaux publics)
522-11-19	522-11-19	Octroi de contrat de gré à gré – Déneigement de certaines rues du secteur 5 et du stationnement du Quartier de la gare – 2019TP25	Gestion AZ enr.	82 782,00 \$	Services techniques (travaux publics)
526-11-19	526-11-19	Octroi de contrat de gré à gré – Fourniture et livraison d'un (1) camion 10 roues de déneigement usagé et de ses accessoires – 2019TP27	Camions Wilfrid Lussier (7167229 Canada inc.)	57 487,50 \$	Services techniques (travaux publics)
541-11-19	541-11-19	Octroi de contrat de gré à gré – Services professionnels pour conception des plans et devis pour la construction d'un poste de pompage sur la rue des Pins – 2019GÉ12	CIMA+ s.e.n.c.	38 229,19 \$	Services techniques (génie)
595-12-19	595-12-19	Octroi de contrat de gré à gré – Services professionnels pour des études géotechniques, caractérisations environnementales et une évaluation environnementale de site phase I – Reconstruction des rues 2020 – 2019GÉ49	Laboratoire GS inc.	37 654,31 \$	Services techniques (génie)

5. **Liste des contrats octroyés en vertu des articles 14.3.1 du Règlement (du 19 décembre 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2020)**

Résolution	Titre	Adjudicataire	Montant (taxes incluses)	Service requérant
022-01-20	Octroi de contrat de gré à gré – Achat de bureaux et fournitures associées	Librairies Boyer ltée	32 632,38 \$	Direction générale
206-05-20	Octroi de contrat de gré à gré – Réparation de trois (3) pompes – Station de pompage Berger	Solutions d'eau Xylem	50 919,39 \$	Services techniques (travaux publics)
207-05-20	Octroi de contrat de gré à gré – Fourniture et installation de jeux d'eau au parc Leblanc – 2020UAT02-CGG	Tessier Récréo-Parc inc.	97 189,32 \$	Aménagement du territoire et développement économique (en collaboration avec Approvisionnements)
232-06-20	Octroi de contrat de gré à gré – Services professionnels d'assistance – Consolidation des données des actifs municipaux – 2020GÉ04	MAXXUM Gestion d'actifs (9255-0821 Québec inc.)	56 740,16 \$	Services techniques (génie)
233-06-20	Octroi de contrat de gré à gré – Remplacement de la passerelle piétonnière de la rue Boulé – 2020GÉ28	Manufacturiers MAADI inc.	95 141,81 \$	Services techniques (génie)
334-08-20	Octroi de contrat de gré à gré – Mise à jour de l'infrastructure téléphonique de la Ville de Saint-Constant	Bell Canada	79 801,85 \$	Technologies de l'information
383-09-20	Octroi d'un contrat de gré à gré – Abattage de frênes morts dangereux	Entretien paysagiste Desalpes inc.	63 236,25 \$	Services techniques (travaux publics)